

**Mémoire déposé auprès de la Commission sur l'Avenir  
de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Québec  
par *Cintech agroalimentaire* et *Agrinova***

## **Résumé**

*Cintech agroalimentaire* est une corporation privée sans but lucratif qui agit en partenariat avec plusieurs ministères et institutions voisines liées, directement ou indirectement au secteur agroalimentaire. Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) et centre d'expertise majeur pour l'industrie de la transformation des aliments, elle intervient annuellement auprès d'une centaine d'entreprises, et tout particulièrement auprès des PME, en matière d'innovation, de développement, de productivité et de commercialisation des produits bio et agroalimentaire québécois.

*Agrinova*, anciennement connue sous le nom de Centre de recherche et de développement en agriculture, contribue activement à la création, la validation et la diffusion des savoirs scientifiques et technologiques auprès des producteurs agricoles et des entreprises agroalimentaires, à la grandeur du Québec. Également reconnue comme CCTT, elle collabore avec différents ministères et avec *Cintech agroalimentaire* pour mener à bien les contrats de recherche appliquée et de développement, d'aide technique et d'information, d'implantation de nouvelles technologies et de mise sur pied de projets d'innovation, qu'elle exécute auprès des producteurs et entreprises agricoles du Québec.

Acteurs et témoins privilégiés de l'évolution de l'industrie agroalimentaire depuis plus d'une décennie, *Cintech* et *Agrinova* sont des entreprises structurées. Fortes d'un maillage unique de compétences techniques et scientifiques, avec des expertises de terrain et industrielles, elles contribuent efficacement et durablement à mener le produit innovateur québécois « de la terre à la table ».

C'est pourquoi elles croient être à même d'aider la Commission à identifier et à mettre en œuvre les meilleures stratégies d'appui à la recherche, à la veille technologique et à la production de nouveaux savoirs, domaines fondateurs de toute innovation et, pour notre industrie, de toute vision d'avenir.

À cette fin, *Cintech* et *Agrinova* portent à l'attention de la Commission trois grandes problématiques pour lesquelles elles entendent proposer un portefeuille de solutions concrètes et réalisables à court terme qui tiennent compte des moyens à disposition et de l'urgence de la situation.

## **Mise en contexte**

Il nous apparaît prioritaire que les entreprises et les organismes soutenant le secteur puissent identifier rapidement les sources de savoirs et de solutions concrètes, que le milieu technologique et scientifique maximise la collaboration entre tous les intervenants et que des moyens et outils performants soient accessibles et généralisés.

Les entreprises québécoises souhaitent que soit créé et maintenu un environnement d'affaires propice à l'émergence et à l'essor d'une culture de l'innovation qui tient compte des meilleures pratiques reconnues. Encouragées par l'État et soutenues par de multiples partenariats, les entreprises pourront clairement identifier et rapidement mettre en œuvre les multiples opportunités d'innovation réelles et rentables qui s'ouvrent à elles et, ce faisant, assurent la viabilité de leur action et optimisent les retombées sur l'économie et l'emploi.

### **1. Le processus d'innovation, une culture à instaurer**

Le Processus de développement de produits (PDP), est méconnu des entreprises agroalimentaires québécoises. Pire, l'entreprise agroalimentaire ne sait pas « qu'elle ne sait pas ». Mal orienté, bonne part des entreprises escamotent les étapes essentielles assurant le maximum de chances de succès sur le marché ou minimisant les risques d'échec. Pourtant, le PDP est une des 26 meilleures pratiques d'affaires et parmi celles identifiées pour la gestion d'innovation.

Répondant aux besoins d'innovation des entreprises, *Cintech* et *Agrinova* ont développé des expertises qui, dépassant les limites de la R et D, permettent d'accompagner l'entreprise dans tout le PDP. De la conception à la mise en marché, sont ainsi analysés tous les facteurs structurants et/ou perturbateurs, et proposés les solutions concrètes faisant appel à toutes les connaissances scientifiques et entrepreneuriales utiles, via le réseautage des milieux du marketing et de la planification stratégique, les crédits d'impôt, le financement par capital de risque, l'ingénierie, les technologies d'emballage, la recherche, soit tous les partenariats pouvant soutenir l'entreprise et l'accompagner dans tous les PDP.

- ✓ Pour que les entrepreneurs s'y retrouvent, il faut faire connaître le PDP. À ce chapitre, *Cintech* et *Agrinova* peuvent également établir, en partenariat avec les ministères, une collaboration assidue en matière d'activités de diffusion d'information.
- ✓ Il faut aussi instaurer un véritable automatisme de consultation et d'accompagnement chez les entrepreneurs innovants. Il faut leur assurer

une plus grande efficacité d'action via un « accès unique » qui soit au cœur du réseau.

- ✓ Il faut un minimum de cohérence dans les communications et les sources d'information et un accès facile à une trousse d'outils et de référence universelle expliquant la démarche et le processus d'innovation. Il faut donc éditer l'information dans un format convivial.
- ✓ Il faut instaurer un programme d'encouragement au PDP, via un partenariat entre le gouvernement québécois, *Cintech* et *Agrinova*. Des programmes d'aide existent pour amortir les coûts dans certaines étapes du PDP, mais aucun programme ne permet un soutien à l'accompagnement pour toutes les étapes. *Cintech* et *Agrinova* peuvent gérer un tel programme d'aide.
- ✓ Il faudrait également encourager les entreprises qui désirent implanter le PDP à l'interne avec leur propre équipe R et D. Dans un contexte d'adoption par toutes les entreprises du Québec de meilleures pratiques d'affaires, tel le PDP, le programme doit être ouvert à tous secteurs et à tout le Québec.
- ✓ Il faut enfin s'assurer que la nouvelle entente Québec-Canada soutenant le Cadre stratégique agricole, prévue pour 2008, donne accès aux services-conseils en innovation aux producteurs et entreprises agricoles, que ce soit pour un diagnostic ou la planification d'un processus de R et D.

## **2. Le soutien au développement précompétitif**

La recherche pour l'avancement des connaissances et pour l'application future, menée dans les centres universitaires et collégiaux, les centres reliés à des ministères provinciaux et fédéraux, et les centres privés de certains secteurs de l'agroalimentaire, génère du savoir repris par des entreprises fournisseurs de l'industrie. Ainsi, les ingrédients, les procédés, les processus évoluent et sont offerts en réponse aux besoins de nouveaux produits et d'amélioration de la compétitivité.

Les retombées de la recherche appliquée québécoise, canadienne et mondiale sont accessibles, via les nouveaux ingrédients et procédés. Mais, les prétentions de ces solutions doivent être vérifiées et validées par chacune des entreprises, ce qui, par manque de rationalisation et de recoupement, est individuellement et collectivement fort coûteux. Les entreprises possédant un service de R et D bien articulé s'en sortent, mais plusieurs n'ont pas les effectifs pour ce débroussaillage. Certains fournisseurs aident les entreprises qui, bien souvent, deviennent alors « captives » de ces fournisseurs.

Plusieurs programmes incitent déjà à la recherche précompétitive, mais aucun n'incite au développement précompétitif. Or, *Agrinova* et *Cintech* agroalimentaire sont, en tant que CCTT, les acteurs idéaux pour jouer ce rôle de vérification et de validation. Ce sont, de fait, les agents les plus efficaces pour procéder à l'évaluation des projets reliés au développement précompétitif, puisqu'elles sont quotidiennement « branchées » sur l'industrie.

Le développement précompétitif aiderait les « *spin-off* » de la recherche à ajuster leurs résultats aux besoins de l'industrie. Il manque toutefois d'outils de « travail-synthèse », des « compendiums » d'applications et des outils de vulgarisation en français pour l'évolution scientifique.

- ✓ Les solutions proposées sont la création d'un programme supportant le développement précompétitif via *Agrinova* et *Cintech*, qui soit distinct de la recherche précompétitive ; la mise sur pied un programme d'aide à *Cintech* afin qu'elle puisse soutenir l'entreprise agroalimentaire de transformation à développer des outils de « travail-synthèse » et de vulgarisation ; l'opérationnalisation des priorités d'intervention entourant la mise en place d'un réel système de veille destiné aux entreprises.

*Cintech* et *Agrinova* gèrent plus de 250 mandats par année, et de ce fait, sont les plus à même de faire le pont dans ce domaine. *Cintech* et *Agrinova* sont ici des catalyseurs naturels.

### **3. Le partenariat économique et scientifique**

#### **3.1 Le partenariat économique**

Le monde des affaires ne souscrit pas à la multiplicité des structures. Les régions du Québec doivent être capables d'obtenir des services de proximité via des intervenants majeurs pouvant offrir le plus large éventail de solutions et ce, dans une formule éprouvée. La création de centres à vocation régionale sans support éprouvée amène une compétition tout aussi coûteuse que farfelue. Faute de concertation, on aboutit à une offre de service inégale et à un saupoudrage d'énergie et de fonds.

Or, l'expérience que font les entreprises des services de R et D auxquels elles ont recours est un facteur déterminant : déçues par l'efficacité de ces services, elles seront réfractaires à les utiliser. La multiplicité des projets régionaux soutenus par les fonds publics devrait donc s'arrimer aux structures existantes. L'Alliance de *Cintech* et de *Agrinova* montre peut-être la voie à une vraie harmonisation des

objectifs, des moyens et des actions de tous les intervenants sur le vaste terrain agroalimentaire.

Il faut aussi, avec la collaboration des ministères intéressés à l'agroalimentaire, assurer la synergie entre les régions et les deux centres collégiaux de transfert de technologie sectorielle reconnue. Dans ce dessein, *Cintech* et *Agrinova* se sont entendus pour offrir conjointement, aux régions demanderesses, des services de proximité et sont très ouverts au partenariat avec des infrastructures d'équipements en régions.

La cohérence et la maximisation efficiente des ressources des partenaires éventuels exigent que le MAPAQ aide les multiples intervenants de la filière à atteindre et à adopter une vision commune.

- ✓ *Cintech* et *Agrinova* proposent donc que soit instauré un programme d'aide pour l'implantation en région de services de proximité de l'Alliance *Agrinova* – *Cintech* et que soit valorisée davantage l'utilisation des crédits d'impôt à la recherche.

### **3.2 Partenariat scientifique**

Malgré les efforts de plusieurs intervenants qualifiés - telle l'Alliance pour l'innovation en agroalimentaire (APIA) - il n'y a pas de vraie structure de partenariat entre le milieu scientifique et le milieu entrepreneurial en agroalimentaire.

Les entrepreneurs font souvent le constat que les chercheurs sont préoccupés par leur mandat d'avancement de la connaissance et de publications et non par l'évaluation des solutions pratiques à leurs problèmes. Les visées de la recherche subventionnée pour publication sont différentes et ne tiennent pas compte des fenêtres d'opportunités qui s'ouvrent à l'entreprise qui, de son côté, ne peut attendre qu'un chercheur soit disponible pour saisir cette ouverture.

Tout un pan de valorisation pourrait par ailleurs être effectué via un centre tel que *Cintech* ou *Agrinova* pour traduire les résultats des recherches en application industrielle. Maîtrises, doctorats ou autres recherches gouvernementales regorgent de bonnes idées qui doivent être rendues plus accessibles après vérification de l'intérêt industriel par une structuration d'essais. *Cintech* et *Agrinova* peuvent, là aussi, jouer un rôle de catalyseur, d'intermédiaire et de passerelle, et assurer que les meilleures recherches soient appliquées dans le contexte de l'industrie.

D'autre part, seul le Québec a créé à la fois un réseau de collèges et de CCTT, représenté par le Réseau TransTech, au sein duquel *Agrinova* et *Cintech* remplissent un mandat sectoriel en agroalimentaire et font équipe lorsque nécessaire avec les autres CCTT spécialisées en biotechnologie, en chimie, en filtration, en automatisation, en optique, etc. *Agrinova* et *Cintech* offrent des services professionnels grâce à des ressources humaines ayant des formations de niveau doctorat, maîtrise, baccalauréat, ou technologie. Ce réseau unique remplit bien la mission de transfert technologique que se donnent d'autres provinces et d'autres pays par l'entremise de centres gouvernementaux ou universitaires. Plusieurs avantages à notre structure unique reliés aux CCTT doivent être maximisés et il faut profiter de cette distinction qui est gage de succès et de différenciation sur un marché de plus en plus global. Les CCTT sont aptes à s'associer aux réseaux de la recherche privée, universitaire et gouvernementale.

Entre autres solutions envisagées, retenons :

- ✓ L'octroi de subventions à *Cintech* et d'*Agrinova* pour l'établissement d'un système de surveillance systématique et formelle avec les centres de recherche du Québec, et avec les centres de recherche et de transfert technologique du Canada et de l'étranger ;
- ✓ Le soutien au développement de communautés de pratiques entre les chercheurs intéressés dans un domaine précis de recherche. Le MDEIE peut être intéressé à appuyer de telles initiatives.

Pour atteindre cette synergie innovante, *Cintech* et *Agrinova* offrent aux entreprises une collaboration rapide, efficace, complète, conviviale et innovatrice dans son approche même. Elles sont donc des passerelles idéales entre la recherche et l'industrie.

## **Conclusion**

Il faut miser sur les vecteurs et accélérateurs de croissance éprouvés qui sont en mesure d'agir immédiatement, tels le processus de développement de produit et le développement précompétitif.

Il faut miser sur la valorisation de la recherche par des vecteurs qui, tels *Agrinova* et *Cintech*, agissent comme facilitateurs et passerelles vers l'industrie. Ce rôle ne peut être rempli sans le soutien financier de l'État.

Il faut miser sur les régions qui ont besoin de services de proximité et, pour leur garantir l'accès aux expertises et ressources nécessaires, s'appuyer sur des organismes pivots couvrant tout le territoire, tous les milieux et toute l'expertise, tels *Cintech* et *Agrinova*.

21 juin 2007

Il faut miser sur un partenaire gouvernemental sectoriel qui regarde dans la même direction que les CCTT et s'implique comme partenaire incontournable de *Agrinova* et *Cintech*. Sans être clients les uns des autres, ils servent une même clientèle : l'industrie bio et agroalimentaire.

Il faut clarifier les objectifs, préciser le plan d'intervention et accompagner la préparation et le montage des projets dans l'optique d'une approche proactive et via des ententes de partenariat et un maillage performant.

Il faut donc que *Cintech* et *Agrinova*, ainsi que leurs partenaires et leur réseau d'expertises, soient reconnus d'utilité publique et puissent servir au mieux et le plus largement possible les intérêts supérieurs du Québec agroalimentaire tout entier.

\* \* \* \* \*